



Taverny, le 16 Juin 2006

à : M. Jean BERGOUGNOUX
Président de la CPDP Francilienne
Parc Saint-Christophe
Pôle Galilée
310, avenue de l'Entreprise
95865 Cergy-Pontoise cedex

Monsieur le Président,

Je souhaite, en tant que gérant de l'entreprise de Transports NEW HERALDS à Taverny, prendre position sur le débat public concernant le projet de prolongement de l'A 104 / Francilienne.

Mon entreprise, composée de 4 salariés, est directement affectée par les insuffisances de notre territoire en termes d'infrastructures routières. Autour de Paris et son périphérique, des structures telles que l'A86 et la Francilienne permettent de desservir la totalité des communes et de contourner la Ville de Paris sur ces deux ceintures extérieures. L'Ouest Francilien est partiellement démuné de ces structures, encore inachevées.

De ce fait, c'est au quotidien que nous sommes confrontés à des difficultés et des temps de trajets très longs dès lors que nous devons enlever ou livrer sur le secteur Nord Ouest. A titre d'exemples :

Une livraison entre Domont 95 et Saint germain en Laye 78 nous contraint à deux solutions pour éviter l'engorgement chronique de la N184 :

Soit passer par le périphérique parisien puis rejoindre l'A13, Soit passer la A86 puis la N13.

Une livraison de Roissy en direction de la Province Nord Ouest (Rouen, Caen) nous contraint au même choix pour rejoindre l'Autoroute A13.

Du point de vue des transits nationaux ou Internationaux, un simple coup d'œil sur une carte de France montre que la quasi-totalité des trajets autoroutiers converge vers la Capitale. Tous les autres départements Franciliens, excepté le notre, ont su s'adapter en s'équipant de structures de contournement de Paris, fluidifiant ainsi le trafic francilien.

Il me paraît évident que le prolongement de la A104 à l'Ouest apporterait à nos Entreprises de Transport un gain de Productivité, mais aussi un formidable atout pour le développement économique de ce secteur. L'attrait de notre région pour de nouvelles Entreprises se traduira par un développement de notre activité en terme de clientèle, et de ce fait, de nos emplois.